

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### *L'ABSyM rejette le monopole des hôpitaux universitaires*

Bruxelles, le 2 juillet 2018.

Au comité de l'assurance de l'INAMI ce matin, l'ABSyM a fermement protesté contre le projet de réserver exclusivement aux hôpitaux universitaires l'implantation d'un pacemaker cardiaque. Ce projet, qui n'est pas fondé scientifiquement, a été élaboré au sein d'une commission où les syndicats médicaux sont à peine représentés et les hôpitaux généraux pas du tout.

L'ABSyM s'oppose à toute initiative qui subordonne les hôpitaux non universitaires aux hôpitaux universitaires. Dans le nouveau contexte des réseaux hospitaliers, cette proposition signifierait qu'une demande suprarégionale serait accordée a priori aux universités. Cela exclut les autres réseaux hospitaliers.

Dr Marc MOENS  
Président